Il s'essuie avec le drapeau tricolore !

C'est une image qui passe mal. Mercredi 21 avril 2011, la ministre de la justice a demandÃ© que des poursuites pÃ©nales soient engagÃ©es aprÃ¨s la diffusion d'une photographie montrant un homme s'essuyant les fesses avec le drapeau franÃ§ais. Le clichÃ© visÃ© faisait partie des "coups de cÅ“ur" du jury d'un concours photographique organisÃ© par la Fnac de Nice le 6 mars, et a Ã©tÃ© publiÃ© en tant que tel le 19 mars dans l'Ã©dition locale du quotidien gratuit Metro. Trois thÃ¨mes Ã©taient proposÃ©s Ã l'imagination des photographes amateurs, dont celui du "politiquement incorrect", pour lequel a concouru le jeune primÃ©.

"QUELLE EST LA LIMITE DE L'ART, DE LA PROVOCATION, DE LA LIBERTÃ‰ D'EXPRESSION ?"
La Fnac souligne avoir pris trÃ¨s rapidement des mesures pour Ã©teindre la polÃ©mique. "Quand nous avons vu que l'image choquait, nous l'avons tout de suite retirÃ©e de la liste des laurÃ©ats, avec l'accord du photographe, et nous ne l'avons pas exposÃ©e", a dÃ©clarÃ© une porte-parole de l'enseigne culturelle.

"Le fait, au cours d'une manifestation organisÃ©e ou rÃ©glementÃ©e par les autoritÃ©s publiques, d'outrager publiquement l'hymne national ou le drapeau tricolore est puni de 7 500 euros d'amende", ainsi que de six mois d'emprisonnement lorsqu'il est commis en rÃ©union. L'article 2 de la Constitution stipule que "le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge" est "l'emblÃ¨me national" de la RÃ©publique. lemonde.fr

Quelle est la limite de l'art de la provocation, de la libertÃ© d'expression ? _____

Il s'essuie avec le drapeau tricolore !

Quelle est la limite de l'art de la provocation, de la libertÃ© d'expression ?